

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

4 mai 2021

Date d'affichage :

14 mai 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 10 mai le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 4 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET, M. LARRAUFIE, Mmes LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI (à partir de la question n° 5), NIORT, M. PAILLONCY (à partir de la question n° 5), Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR (à partir de la question n° 5), VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée
absente jusqu'à la question n° 4

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
absent jusqu'à la question n° 4

Mme Christine PIERES-BEAUNE, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Véronique LYON

M. Jean-Louis RAYNAUD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Evelyne VAUGIEN

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Charles BRAULT

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
absente jusqu'à la question n° 4

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Nathalie NIORT

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MAI 2021**

QUESTION N° 10

OBJET : 12 rue Delille : cession d'un immeuble communal

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la commission n°2 « Aménagement et embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 27 avril 2021 et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 29 avril 2021.

La Commune de Riom est propriétaire de locaux vacants au 12 rue Delille.

Cette maison d'une surface développée de 70 m² environ sur 3 niveaux comprend 1 pièce de 18m² au rez-de-chaussée, 1 pièce au 1^{er} étage de 26 m², et 2 pièces au 2^{ème} étage de 12 m² chacune, une cave, et des combles aménageables. L'état général du lieu est assez médiocre.

Cet immeuble a été estimé à 43 000 € par le service des Domaines, avec marge de négociation possible de 15%.

La Commune a reçu deux candidatures pour le rachat de cet immeuble. Après analyse des deux projets d'acquisition, il est proposé d'accepter l'offre d'un montant de 40 000 € formulée par Monsieur Simon ROUSSEL. Ce dernier souhaite rénover l'immeuble et s'y installer.

Il est donc proposé de céder cet immeuble à Monsieur ROUSSEL au prix de 40 000 €. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser la vente de la maison située 12 rue Delille (parcelle BY n°93) à Monsieur ROUSSEL, au prix de 40 000 €, selon les modalités définies par la présente délibération,**
- **désigner Maître Tissandier pour rédiger l'acte de vente,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 10 mai 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL